

Des outils pour structurer la démarche de l'ASV

dans le cadre de la mise en œuvre des Ateliers Santé Ville

Propositions d'outils par Le Comité Régional d'Education pour la Santé de l'Ile de la Réunion En collaboration avec la DRASS Réunion

Sommaire

Introduction	3
1 L'inventaire des ressources sur le territoire	
1.1 Grille synthèse Secteurs/ Groupes	4
1.2 Fiche descriptive d'un acteur ressource	
2 Profil d'un coordonnateur ASV	8
2.1 Le rôle d'un coordonnateur	8
2.2 Fiche de poste coordonnateur ASV et animateur ASV	9
3 Le plan d'action des instances de pilotage	12
4. Cadre type de rédaction du diagnostic local	
5 Cadre type de rédaction du plan local d'action	15
5.1 Un plan local d'action « type »	16
5.2 Fiche action « type »	17
6 Le plan de communication	
Le plan de communication	19
7 L'évaluation : quels outils et comment les utiliser ?	
7.1 L'évaluation : une phase importante dans la démarche de projet	
7.2 Le plan d'évaluation	
8 Fiche type de présentation Atelier Santé Ville 2007	
Conclusion	27
Annexe n°1 : Fiche type de présentation ASV 2007 Modèle de l'Agglomération	
Annemassienne	28

L'Atelier Santé Ville est un dispositif qui demande la mise en place de plusieurs outils pour favoriser son bon déroulement. Les guides pour mener l'enquête auprès des professionnels et des habitants constituent des documents méthodologiques de base à la réalisation du diagnostic. Néanmoins, il est nécessaire de concevoir d'autres outils ou documents de synthèse pour structurer l'ASV.

Nous vous proposons donc à travers ce nouveau guide une palette d'outils pour répondre à vos diverses interrogations sur la mise en place de l'ASV dans sa globalité. L'objectif est de vous donner un document simple et pratique pour faciliter l'instauration du dispositif au sein de la commune.

Ce document est décomposé en huit parties distinctes mais complémentaires allant d'outils pour réaliser la recherche pour l'inventaire des ressources au plan d'évaluation en passant par le plan d'action.

L'ensemble des documents est donné à titre indicatif à vous de vous les approprier et de les adapter à votre contexte de travail, d'étude et au territoire.

1 L'inventaire des ressources sur le territoire

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic, il est nécessaire de travailler sur la connaissance des ressources existantes du territoire dans les domaines de la santé dans son approche globale. Il peut s'agir de professionnels et de structures dispensant des soins ou de la prévention, ou encore des ressources latérales utiles au développement d'une dynamique autour de la santé (insertion, éducation, culture, sport, jeunesse, logement ...). Ce répertoire permet aussi d'évaluer la perception des habitants et des professionnels des structures existantes sur le territoire.¹

Pour réaliser ce travail nous vous proposons deux outils simples et pratiques :

- une grille qui va vous permettre de faire un bilan par quartier des structures existantes et pouvant être ressources dans le cadre de la démarche.
- une fiche type descriptive, celle-ci peut être remplie par les structures pour connaître plus précisément leurs missions, leur fonctionnement et ainsi laisser une trace écrite par la suite sur chaque « acteur ressource ».

Ces outils seront à adapter au terrain et à s'approprier par l'équipe projet et le comité de pilotage afin d'optimiser cette partie de travail et de recherche.

1.1 Grille synthèse Secteurs/ Groupes

Cette grille est un outil à double emploi car elle permet à la fois d'identifier les acteurs et de répartir par la suite le travail de terrain.

Dans un premier temps elle permet d'établir une synthèse des structures ressources sur le terrain, par quartier si on le souhaite. Dans un deuxième temps, lors de la réalisation des focus groupe par exemple, cette grille permettra de départager les structures à rencontrer et ainsi de varier le maximum possible le type de personnes rencontrées pour le diagnostic.

_

¹ Michel JOUBERT et Chantal MANNONI ; Les ateliers santé ville : expérimentations en Seine Saint Denis, Profession Banlieue, Mars 2003

Répartition des acteurs par quartier Nom de la ville :

Quartiers/Secteurs	Acteurs
Nom des quartiers ①	- Structures Educatives Ecoles Collèges, Parents d'élèves LEP / Lycée Agricole - Structures de soins Hôpital, professionnels de santé libéraux,
	 Structures paramédicales PMI, IMP, IME, Structures Sociales GUT, CHRS, ANPE, Mission locales Structures animation Clubs de loisirs et sportif, Associations de quartiers, de santé, social, Clubs 3ème âge
2	
3	
4	
(S)	

1.2 Fiche descriptive d'un acteur ressource

Il est toujours intéressant et utile d'avoir ce type de document pour mieux connaître une structure et garder en mémoire des informations sur celle-ci.

C'est pourquoi, si cela est possible nous conseillons que les structures qui seront amenées à travailler avec l'ASV remplissent cette fiche afin par la suite de faciliter le travail de terrain du coordonnateur et de son équipe.

Fiche par organisme (association)
Nom de la structure :
Date de création :
Missions / Objectifs:
Terrain / territoire d'actions :
Publics:

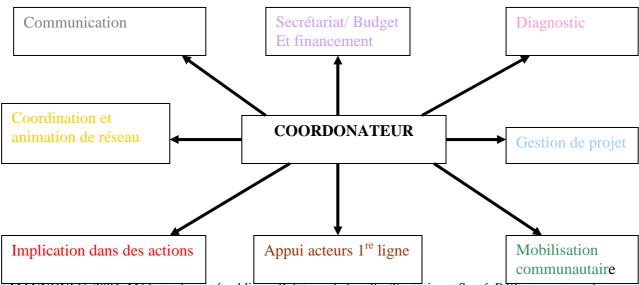
Personnels : salariés, bénévoles
Actions 2007 :
Actions 2008 :
Actions 2000 .
Financement et mode de gestion :
rmancement et mode de gestion.
Personne réferente pour l'ASV dans la structure :
Coordonnées :
Téléphone:
Mail:

2 Profil d'un coordonnateur ASV

Un coordonnateur ASV peut être considéré comme un nouveau métier au sein des politiques de la ville. Nouveau, car ses missions, son cadre de travail n'existent que depuis quelques années. Cependant, la formulation de son rôle dans les dispositifs ASV est clairement identifiée, même s'il dépend aussi du territoire de travail. Avant de présenter une fiche de poste type nous vous proposons de revenir sur son rôle au sein de l'Atelier Santé Ville.

2.1 Le rôle d'un coordonnateur²

Comme cela est inscrit dans la circulaire instaurant les ASV, la mission du coordonnateur ASV est de « contribuer à promouvoir une politique locale de santé pour réduire les inégalités de santé en développant des programmes locaux en cohérence avec la démarche stratégique des PRAPS³ » Elle précise également que « sa mission porte sur l'animation, l'aide à la concertation, le soutien méthodologique par la création d'outil adaptés aux projets locaux de santé. Les techniques de travail communautaire ou en réseau sont particulièrement recommandées.....il recueille les données quantitatives et qualitatives, mobilise les compétences existantes......il apporte un soutien aux acteurs... il promeut la participation des habitants dans les projets locaux de santé et assure la cohérence et l'articulation des conventions thématiques santé prévention avec les actions de prévention du contrat local de sécurité (CLS) »



MANNONI.C, 2004, Médecin de santé publique, Politique de la ville, Territoire et Santé, Réflexion autour des ateliers santé ville et de leurs enjeux en Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue,p67

³ Les Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes les plus démunies aujourd'hui n'existent plus, ils sont remplacés à l'heure actuelle par les Programmes Régionaux de Santé Publique.

2.2 Fiche de poste coordonnateur ASV et animateur ASV

Nous avons fait le choix de vous proposer une fiche de poste coordonnateur ASV et une d'animateur ASV car les expériences réunionnaises laissent penser que des postes d'animateurs ASV pourront émerger à l'avenir.

Profil de poste Coordinateur Atelier santé ville :

Missions:

- Jouer un rôle d'interface entre les habitants, les élus dans les différents services du CUCS
- Animer, coordonner l'atelier santé ville
- Réaliser le diagnostic local en santé auprès des professionnels et des habitants
- Mobiliser les compétences existantes
- Promouvoir la participation des habitants dans les projets de santé
- Gérer les aspects financiers et administratifs de l'ASV

Activités:

- Superviser et animer les réunions de l'équipe projet
- Recueillir les données quantitatives et qualitatives dans le cadre du diagnostic et analyse
- Définir le plan d'action, la méthodologie et le calendrier
- Concevoir et réaliser les projets envisagés dans le plan d'action en collaboration avec équipe projet
- Créer des conditions favorables d'implication de la population
- Assurer une veille permanente sur le territoire en lien avec les besoins et demandes repérés en terme de santé
- Rendre compte aux institutions, à l'équipe projet, aux professionnels, à la population de l'avancée du programme d'actions de santé
- Mener la démarche d'évaluation
- Assurer l'animation et le secrétariat du Comité de Pilotage

Compétences:

- Connaître l'organisation des politiques de santé et les institutions de la santé publique au niveau national, régional, local
- Maîtrise de la méthodologie de projets et la démarche participative
- Savoir élaborer un plan d'actions (objectifs, outils de suivi...)
- Aptitude à sensibiliser et mobiliser les partenaires
- Maîtriser la conduite et l'animation de groupes de travail
- Maîtrise des outils de bureautique (texte, tableur, diaporama)
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction

Qualités requises :

- Qualité expression orale et écrite
- Sens de l'initiative, sens de l'écoute, des relations humaines
- Esprit méthodique, capacités relationnelles

Qualification:

- Bac + 3 minimum dans le domaine des politiques sociales et/ou de la santé publique et/ou du développement local
- Expérience exigée en conduite de projet et travail multi partenarial
- Expérience souhaitée dans le champ de la promotion de la santé

Profil de poste Animateur Atelier santé ville :

(Sous l'autorité du coordonnateur de l'Ateliers Santé Ville)

Missions:

- Animer l'atelier santé ville
- Réaliser les projets/ actions sur le territoire de la commune
- Mobiliser les compétences existantes
- Promouvoir la participation des habitants dans les projets de santé

Activités:

- Mettre en place les actions sur le terrain
- Créer des conditions favorables d'implication de la population
- Participer aux réunions de l'équipe projet
- Participer au montage des projets envisagés dans le plan d'action en collaboration avec équipe projet
- Participer à la démarche d'évaluation

Compétences:

- Connaître l'organisation des politiques de santé et les institutions de la santé publique au niveau national, régional, local
- Maîtrise de la méthodologie de projets et de la démarche participative
- Aptitude à sensibiliser et mobiliser les partenaires
- Maîtriser la conduite et l'animation de groupes de travail
- Maîtrise des outils de bureautique (texte, tableur, diaporama)
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction

Qualités requises :

- Qualité expression orale et écrite
- Sens de l'initiative, sens de l'écoute, des relations humaines
- Esprit méthodique, capacités relationnelles

Qualification:

- Bac + 2 minimum souhaité dans le domaine des politiques sociales et/ou de la santé publique, et/ou de l'animation socioculturelle
- Expérience exigée dans l'animation de groupe
- Expérience souhaitée dans le champ de la promotion de la santé
- Expérience souhaitée dans la conduite de projet

3 Le plan d'action des instances de pilotage

La mise en place d'un projet nécessite l'élaboration des documents de travail qui vont définir et cadrer les actions à mener c'est-à-dire répondre aux questions : Qui ? Comment ? Quand ? L'objectif est de réaliser un tableau support pour chaque axe de l'ASV. Nous vous conseillons de réaliser ce type de documents pour :

- les instances de pilotage afin de définir qui sont les acteurs ? leurs ressources, les contraintes, pour chacune d'entre elles,
- les actions, voir chapitre 5
- la communication, en fonction des actions à conduire il est nécessaire de choisir le processus de communication pour diffuser l'information voir *chapitre* 6
- l'évaluation voir chapitre 7

Nous allons vous présenter dans ce chapitre un document de travail intéressant à concevoir pour déterminer le rôle des instances de pilotage. Il permet également d'identifier ce qu'apporte chacun et les contraintes qui peuvent émerger. De plus, il aide à identifier les acteurs clés du projet. Enfin, il contribue à recenser les intervenants dans le cadre de l'ASV qui ne sont pas inscrits dans les instances de pilotage.

COMITE DE PILOTAGE					
Acteurs	CCAS				
Acteurs clés	Oui /Non				
Pourquoi et	Acteurs				
quelles ressources	ressources dans				
apportent-ils?	le réseau				
	Contact avec le				
	public, et				
	connaissance				
	des				
	problématiques				
	locales				
Contraintes					
Position des					
acteurs vis-à-vis					
du projet et entre					
eux					

	L'EQUIPE PROJET				
Acteurs	Coordonnateur				
Acteurs clés	Oui				
Pourquoi et	Anime et gère l'ASV				
quelles ressources	dans sa globalité				
apportent-ils?	Compétences en terme				
	d'animation, de				
	méthodologie,				
Contraintes	Peut méconnaître le				
	territoire, les acteurs				
	locaux				
Position des	Personne référente entre				
acteurs vis-à-vis	les différentes instances				
du projet et entre					
eux					

LES INTERVENANTS				
Acteurs	Association			
	« »			
Acteurs clés	Oui / Non			
Pourquoi et quelles ressources apportent-ils?				
Contraintes				
Position des acteurs vis-à-vis du projet et entre eux				

4. Cadre type de rédaction du diagnostic local

Les différentes étapes du diagnostic vont fournir des données multiples, celles-ci devront être analysées pour pouvoir faire des préconisations en terme d'actions. L'ensemble de ces éléments doit être rassemblé dans un « rapport de diagnostic » pour garder une trace et avoir un dossier de référence. Ce rapport sera un document ressource pour le coordinateur et les instances de pilotage afin de guider leur travail au quotidien. Il devra être validé par le Comité de Pilotage après une évaluation concertée au sein de l'équipe projet.

Nous allons vous proposer un plan type afin d'identifier les éléments clés à rédiger dans le rapport.

Le Plan type d'un rapport de diagnostic ASV

Introduction

- 1 Contexte
- 1.1 Les politiques de santé et celle de la ville
- 1.2 L'ASV
- 1.3 Le diagnostic
- 2 Le diagnostic sur le territoire
- 2.1 Méthodologie utilisée
- 2.2 Territoire de l'étude
- 2.3 Etat de santé de la population : données épidémiologiques disponibles
- 2.4 L'inventaire des ressources
- 2.5 Les problématiques repérées par les professionnels et les acteurs locaux
- 2.6 Les problématiques ressenties par les habitants
- 3 Conclusion du diagnostic, préconisations et communication
- 4 Proposition du plan action
 - choix des priorités d'actions
 - définition des objectifs et des moyens
 - définition de critères et de la méthodologie d'évaluation
 - stratégie de mobilisation des acteurs et des habitants

Conclusion

Annexes:

Outil d'enquête pour les professionnels Outil d'enquête pour les habitants Listes des personnes ressources Et tous les autres documents de travail qui auront été utilisés

5 Cadre type de rédaction du plan local d'action

Une fois le diagnostic accompli, le plan local d'action peut alors être défini. Celui-ci consiste à déterminer les actions qui seront mises en place dans le cadre de l'ASV en travaillant particulièrement sur la méthodologie utilisée, c'est-à-dire la définition des objectifs, du public cible, des partenaires, des indicateurs d'évaluation, etc. . Effectivement, construire un plan local d'action demande de réfléchir à plusieurs items mais aussi de les planifier dans le temps pour fixer des échéances de travail.

Pour cela nous vous proposons deux outils, un tableau à remplir et une fiche action type plus spécifique en fonction de l'activité à conduire.

D'un point de vue technique, avant de remplir le tableau il est nécessaire de réfléchir d'abord

- à l'objectif général,
- aux objectifs spécifiques,
- aux objectifs opérationnels
- à la population cibleetc

et à ce que l'on veut mettre en place, comment ? Quand ? Où ? de manière concertée entre les personnes de l'équipe projet. La même démarche est à suivre pour remplir la fiche action.

5.1 Un plan local d'action « type » ⁴

Les problématiques :
Les déterminants ciblés :
Le public :

Durée:

Objectif général :

Le cadre d'intervention :

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Programme	Planning	Pilotage	Moyens

⁴ Modèle inspiré du plan local de santé publique de Marseille centre ville

5.2 Fiche action « type »

Fiche action n°1: intitulé de l'action

Maître d'œuvre	Qui est responsable du projet ?
Contexte	Quels sont les constats localement sur la thématique choisie ?
Objectif général	
Objectifs opérationnels	
Cadre de référence	Quels sont les textes, les lois de référence sur le sujet ?
Bénéficiaires	
Modalités	
Partenaires:	PARTENAIRES INSTITUTIONNELS PARTENAIRES OPERATIONNELS:
Localisation	
Exemple d'indicateurs d'évaluation possibles (processus et résultats)	
Résultats attendus Points forts/points faibles	
Contact	

6 Le plan de communication

La communication dans un projet est importante qu'elle soit en interne ou en externe. Cet axe « contribue à rendre les projets lisibles auprès des différents publics avec lesquels nous souhaitons travailler »⁵. Il est nécessaire que les personnes en lien avec le projet puissent utiliser des moyens de communication entre eux pour diffuser les informations, les prises de décisions, etc. Il est aussi essentiel de diffuser le travail mené par l'ASV à la population, aux professionnels, aux associations, aux institutions et aux autres ASV en cours ici à la Réunion et même en métropole pour que chacun partage ses savoirs, ses expériences.

Pour cela, nous vous proposons de travailler sur un outil spécifique à ce sujet qui permettra de cadrer la communication du projet en interne et en externe.

-

⁵ Sous la direction de MANNONI.C, Médecin de santé publique, La démarche Atelier Santé Ville. Des jalons pour agir, Profession Banlieue, 2008, p105

Le plan de communication

Le public :	
Objectif général :	

Objectifs stratégiques :

Objectifs Opérationnels	Cibles	Objectifs	Message	Supports	Responsable
	Communication		Quelle est	Quels outils sont utilisés ?	Qui est la personne
	externe		l'information que	Presse, radio, affiches,	réferente ?
			l'on veut donner?	tracts,	
	Les bénéficiaires				
	Les partenaires				
	Communication			Quels outils sont utilisés ?	Qui est chargé de
	interne			Note de synthèse, compte rendu,	rédiger les documents ?
	Communication				
	externe				
	Communication interne				

7 L'évaluation : quels outils et comment les utiliser ?

L'évaluation est une phase primordiale dans toute démarche de méthodologie de projet, elle a également sa place dans la démarche ASV. C'est un outil qui va être utile pour connaître l'intérêt de la démarche sur un territoire, les améliorations ou modifications à apporter. Elle revêt aussi une importance primordiale au regard des financeurs et contributeurs de l'A.S.V. Au cours de ce chapitre, nous allons vous donner quelques éléments de réponses pour construire cette évaluation. Pour cela, nous allons utiliser des documents de travail propre au Comité régional d'éducation pour la santé de la Réunion.

7.1 L'évaluation : une phase importante dans la démarche de projet

Une définition:

Évaluer c'est produire des connaissances sur lesquelles on applique une réflexion, puis un jugement objectif, pour avoir une vision d'ensemble des impacts de l'action

L'évaluation permet de vous fournir des éléments objectifs de réponse à 2 questions essentielles:

- Le projet s'est-il déroulé comme je l'avais prévu?
- Ai-je atteint mes objectifs?

Le mot évaluation ne signifie pas contrôler mais prendre du recul

Pourquoi et pour qui on évalue ?

- Pour les financeurs : L'évaluation sert à leur prouver qu'ils ont eu raison de nous soutenir
- Pour le public : L'évaluation sert à prouver que l'action a été utile
- Pour les autres acteurs (partenaires et collègues) : L'évaluation sert à leur prouver que vous êtes fiable, mais aussi de leur montrer l'intérêt de leur implication.
- Pour vous-même : L'évaluation sert à se prouver à soi-même, de manière objective, que l'on est capable de bien faire

Deux approches complémentaires d'évaluation :

- L'évaluation interne est réalisée par les porteurs de l'action ;

- L'évaluation externe est réalisée par un tiers (une autre personne).

L'évaluation interne				
Avantages	Inconvénients			
L'évaluation est au plus près des attentes du porteur et elle peut évoluer en même temps que l'action (et que les questionnements !).	Les porteurs peuvent avoir du mal à se regarder en face et à remettre en cause leurs pratiques.			
Les porteurs sont ceux qui connaissent le plus dans le détail l'action, son déroulement (moteurs et freins).	Il est difficile de prendre du recul sur une action que l'on mène (on a la tête dedans).			
Permet d'agir et de réagir en continu, l'évaluation est alors permanente et réalisée <i>au quotidien</i> .	Les porteurs n'ont pas toujours le temps de se consacrer à l'évaluation (identification des indicateurs et des critères, réalisation d'un tableau de bord, suivi, analyse et synthèse).			
et il donne l'occasion, régulièrement, d'une régulation	Les porteurs peuvent être mal à l'aise pour évaluer car ils pensent ne pas avoir les compétences techniques nécessaires.			

L'évaluation externe						
Avantages	Inconvénients					
Elle est indépendante des intérêts personnels et professionnels des porteurs de l'action.	Elle dépend du financement disponible et des choix institutionnels.					
maillaura arádibilitá vis à vis da l'avtáriaur	Les porteurs doivent assurer un suivi régulier auprès des évaluateurs car ces derniers ne vivent pas l'action au quotidien, donc la connaissent moins en détails.					
leviciantes et prolivees lie porteilr choisit l'evaluateur	L'objectivité scientifique n'empêche pas les évaluateurs d'avoir des idées reçues et donc, quelques fois, du mal interpréter une situation, un fait.					
L'évaluateur, en assurant un regard neutre, peut jouer le	Les évaluateurs peuvent être plus intéressés par la valorisation des résultats (publications, faire-valoir auprès des institutions) que par l'action (et ses résultats) en tant que tel.					

Les évaluations internes et externes sont avant tout complémentaires car elles répondent à leurs inconvénients mutuels par des avantages. Toutefois, l'évaluation interne est consommatrice de temps et l'évaluation externe d'argent. Il n'est donc pas toujours facile d'allier les deux. Il faut souvent faire un choix.

La logique générale de progression

Deux angles d'approche (tous deux indispensables et complémentaires) :

- L'évaluation du processus (déroulement de l'action, mécanique d'organisation);
- L'évaluation des résultats (les impacts de l'action auprès du public).

Les étapes :

- 1. Définir un cadre méthodologique pertinent : finalité, objectifs généraux et objectifs opérationnels (*schéma triangle*).
- 2. Identifier pour chaque objectif opérationnel des critères qui permettront de dire si l'on a ou pas atteint cet objectif.
- 3. Identifier, pour chaque critère, des indicateurs pertinents.
- 4. Mettre au point un tableau de bord pour faciliter le recueil des données : au quotidien, et très concrètement.
- 5. Traitement, analyse, synthèse et présentation des résultats.

Les critères et les indicateurs

Un critère est à la fois un objectif et un effet de l'action mise en œuvre (objectif opérationnel). Il se formule comme un « résultat attendu ».

Un indicateur sert à vérifier et décrire le critère. Il permet de savoir si le résultat attendu est atteint, partiellement atteint ou pas du tout atteint. Plusieurs critères sont nécessaires pour donner une vision globale de la satisfaction du critère.

Qu'est ce qu'un indicateur d'évaluation?

Toute information qui mesure objectivement l'évolution et la performance d'un projet. Un indicateur quantifie ou qualifie la satisfaction d'un critère

Les indicateurs quantitatifs:

il s'agit de mesures numériques ou statistiques souvent exprimées sous forme d'unité (ex: nombre, fréquence, pourcentage, ratio, ...)

Les indicateurs qualitatifs:

- ils sont fondés sur le jugement ou la perception (ex: degré de satisfaction, niveau de compréhension) et s'exprime à l'aide de qualificatifs

(ex: bon / moyen / mauvais - fort / moyen / faible / nul)

- les indicateurs qualitatifs peuvent être quantifiés. On peut, par exemple, calculer le nombre de médecins qui jugent que l'éducation pour la santé est utile, assez utile, pas utile.

Quand évalue t-on?

La démarche d'évaluation accompagne l'action d'amont en aval :

Elle est pensée au moment de la rédaction des objectifs, en particulier par la définition des critères et des indicateurs.

Elle est réalisée au fil de l'action et dès son démarrage ;

A – Evaluation(s) intermédiaire(s): Réajuster, réorienter, adapter son projet en cours de route

B – Evaluation finale : Dresser un bilan global, complet et définitif

Elle est finalisée après l'action par la rédaction d'un rapport d'évaluation, lequel sera rendu aux financeurs et aux partenaires. L'équipe projet est associée à la conduite de l'évaluation et les résultats sont soumis à la validation du Comité de Pilotage.

7.2 Le plan d'évaluation

Pour une question de simplicité et de faciliter nous conseillons d'établir un plan pour les objectifs stratégiques d'une part et un autre pour les objectifs opérationnels sur des documents séparés pour pouvoir mieux réfléchir aux critères et aux indicateurs.

Les objectifs opérationnels ⁶

Objectif général :

Objectifs stratégiques :

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs	Référence (objectifs du PRSP, ou d'un programme)	Responsable de l'évaluation	Période de l'évaluation	Moyens utilisés : Mode de recueil des données
		% d'élèves connaissant les modes de transmission				
Développer des attitudes favorisant un comportement	Avoir un bon niveau de connaissance sur l'infection du VIH	% d'élèves connaissant les moyens de protection				
adapté aux risques de contamination par le VIH	S	% d'élèves sachant où et comment se faire dépister				
		% d'élèves s'informant régulièrement				

⁻

⁶ Francis Nock, Petit Guide de l'évaluation en promotion de la santé, Edition 200-/2007, La Mutualité Française, p24 25

	Savoir évaluer sa situation personnelle face au risque	% d'élèves surs de leur statut sérologique		
	Identifier les situations qui peuvent rendre plus vulnérable face au risque	% d'élèves pouvant citer les différents types de facteurs vulnérabilité		
	Avoir un comportement adapté aux risques	% d'élèves déclarent avoir des rapports protégés		
		% d'élèves déclarent savoir utiliser les préservatifs		
		% d'élèves se déclarent capables de parler des rapports protégés avec leurs partenaires		
		Nombre de préservatifs diffusés au cours du programme		

8 Fiche type de présentation Atelier Santé Ville 2007

Depuis, l'instauration des ateliers santé ville, la délégation interministérielle à la ville a établit une « fiche type ASV ». Chaque ville ou agglomération qui a mis en place un ASV est censé remplir ce document. « Ces fiches sont destinées à être mise en ligne sur le site Internet de la DIV. Les items sont saisis à partir d'un masque réalisé par la DIV afin de restituer la démarche et les projets suivis par l'ASV »⁷

Pour vous aider à mieux comprendre le contenu attendu dans ces fiches et vous aider à compléter ce document pour votre propre ASV nous vous proposons de consulter celle de l'Agglomération d'Annemasse.

Annexe n°1: Fiche type de présentation ASV 2007 Modèle de l'Agglomération Annemassienne

⁷ Installation de l'Atelier Santé ville de l'Agglomération Annemassienne, ASV 2007,

Vous avez maintenant en votre possession, la base des outils indispensables pour mener à bien votre dispositif ASV dans sa globalité. Bien évidement, il faut comprendre et s'approprier chaque thématique de travail (communication, évaluation).

D'autre part, un travail de terrain, de rencontres d'échanges avec la population, les associations locales, les professionnels et les élus au quotidien est nécessaire au bon fonctionnement de la dynamique sur le territoire. Il est indispensable d'impliquer chacun pour qu'il se sente acteurs de ce dispositif et qu'il y participe.

Nous vous conseillons suivant la structure de votre ASV de travailler sur ces outils avec l'équipe projet, ou des personnes ressources pour avoir une approche plus ouverte et plus large sur votre travail. Si vous avez un comité de pilotage opérationnel alors vous devez lui présenter ces documents pour validation et accord de principe avant d'aller sur le terrain.

Il est important de garder à l'esprit ce type de démarches méthodologiques car elles sont applicables pour tout type de projet qu'il soit de santé ou non.